

- Payé 20.-
- Porte-clé
- Règles de vie

FICHE D'INSCRIPTION

Valable pour une année de **septembre 20... à août 20...** (A renouveler chaque année.)

Renouvellement le :

<u>ENFANT</u>
Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Ecole : _____

REPRESENTANT(e) LEGAL(e)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse, si différente de l'enfant : _____

Téléphone privé : _____ professionnel : _____

Portable : _____ e-mail : _____

En cas d'urgence, personne à contacter :

Nom : _____ Prénom : _____ Lien de parenté : _____

Téléphone privé : _____ professionnel : _____

ASSURANCE DE L'ENFANT – VACCIN

Vaccinez-vous votre enfant contre le tétanos (rappel tous les 5 ans) ? OUI NON

Assurance accident : _____ Assurance Responsabilité Civile : _____

Allergies ou autres remarques : _____

J'autorise l'équipe d'animation à donner des granulés homéopathiques « Arnica » en cas de coup / chute de mon enfant dans le cadre des activités du TALV.

En cas d'urgence, j'autorise les responsables du Terrain d'Aventures de Lancy-Voirets à prendre toutes les mesures nécessaires à la santé de mon enfant :

- Appeler le 144 (service médical d'urgence) et si la situation l'exige faire transporter l'enfant par ambulance, les responsables légaux devant prendre en charge les frais qui en découlent.

1. Les parents deviennent automatiquement membres de l'association selon l'article 6 de nos statuts :

6.1. L'inscription des enfants aux activités du Terrain est considérée comme une demande d'admission d'un parent en tant que membre de l'association.

6.2. Les parents ne souhaitant pas devenir membre doivent le stipuler à l'inscription.

2. Je suis prêt(e) à donner un coup de main ponctuellement en cas de fêtes ou de manifestations

Oui

Non

3. J'autorise mon enfant à participer aux petites sorties gratuites organisées par le Terrain d'Aventures de Lancy-Voirets.

Oui

Non

4. J'autorise l'équipe d'animation à faire paraître des photos dans les publications du TALV.

Oui

Non

Par la présente inscription, nous profitons de demander à tous les parents désirant joindre leur enfant de bien vouloir passer par le numéro de téléphone du Terrain d'Aventures et non par le portable de l'enfant. Nous vous remercions d'avance.

J'ai pris connaissance des modalités concernant l'inscription de mon enfant au Terrain d'Aventures de Lancy-Voirets.

Lieu et date :

Signature du/de la responsable légal(e) : _____

Pour que votre enfant soit inscrit, il est obligatoire de rencontrer un membre de l'équipe d'animation !

Animateur / trice: _____

Les règles de vie du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets

A signer par l'enfant, au terrain, après lecture avec un membre de l'équipe d'animation.

- Je dis « Bonjour, Salut... » à l'équipe en arrivant et je dis "Bye-bye, Ciao, au revoir " à l'équipe avant de partir.
- Je respecte les enfants et les adultes ; je ne fais pas aux autres ce que je ne veux pas que l'on me fasse.
- Je reste **COOL** on est là pour s'amuser !
- Je respecte le matériel, je demande à un adulte pour avoir du matériel pour bricoler et je fais attention aux bricolages des copains.
- Je range **toujours** les jeux et le matériel après utilisation.
- Je ne vais à l'atelier bois, poterie et à la cuisine **que** s'il y a un adulte.
- Je dois prendre mon porte-clés si je veux des jeux de société ou des jeux extérieurs. Quand je joue aux jeux de société, je reste dans la grande salle.
- Je respecte les limites du Terrain d'Aventures et ne cherche pas à les franchir, même si on ne me voit pas, c'est une histoire de confiance.
- Je ne mets pas les pieds dans le ruisseau « le Voiret », qui n'est pas propre.
- Si j'ai envie de courir, sauter ou crier, je vais dans le jardin.
- Je ne lance pas d'objet (bâton, pierre...).
- Je laisse les petites bêtes, les arbres, les plantes, les fleurs et les légumes tranquilles.
- Je fais pipi aux toilettes (pas à l'extérieur).
- Je me lave les mains avant de manger et de goûter et je prends le goûter en même temps que tout le monde.
- Je goûte à tout ce qu'il y a dans mon assiette.
- Je trie les déchets : les végétaux au compost, le papier est sous l'escalier. Quand je ne sais pas, je demande à l'équipe.
- Je laisse mes bonbons et mes jeux personnels dans mon sac.
- En arrivant je confie mon téléphone portable à un adulte. Si je veux téléphoner à mes parents, je lui demande.
- Quand je viens avec le PéditaIV, je reste avec le groupe et ne cours pas le long du trajet.

J'ai lu les règles de vie du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets et je suis d'accord.

Signature de l'enfant : _____

Aux parents des enfants qui désirent fréquenter le Terrain d'Aventures...

Qu'est ce que le Terrain d'Aventures de Lancy-Voirets ?

Le Terrain d'Aventures est un lieu de vie ouvert **aux enfants âgés de 6 à 12 ans**. Les activités sont **gratuites** et laissées au libre choix de l'enfant.

On exige de lui qu'il respecte chacun, la maison, le lieu et les règles sociales.

Nous pratiquons **l'accueil libre** : cela signifie que l'enfant peut gérer ses allées et venues pendant les heures d'ouverture.

C'est un contrat de confiance passé entre l'enfant, ses parents et l'équipe d'animation.

Trois animatrices et animateurs professionnels se partagent deux postes à plein temps. Ceux-ci sont secondés par des monitrices et moniteurs qualifiés.

Activités au Terrain d'Aventures :

Construction de cabanes, atelier poterie, atelier bois, peinture, lecture, jeux d'intérieur et de plein air, cuisine, bricolage, dessin, jardinage, sortie neige, excursions d'été, ping-pong, billard, baby-foot...

Activités dans le quartier :

Le Grand-Prix de Caisses à savon, la fête annuelle du Terrain d'Aventures, le Bonhomme Hiver etc.

Des habits peu dommage sont recommandés pour suivre les activités.

Formalités d'inscriptions pour les enfants

- Les parents doivent rencontrer les animateurs au Terrain d'Aventures chaque année pour renouveler l'inscription.
- L'inscription s'élève à CHF 20.- par famille par année scolaire.
- 2 photos passeport sont demandées par enfant.
- Le bulletin d'inscription doit être lu, rempli et signé par le représentant légal.
- Ce bulletin est valable une année.

Aucune inscription ne sera enregistrée s'il manque un de ces points.

Horaire d'ouvertures

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	16h - 18h
Mercredi :	10h - 18h Repas de midi (5.-) sur inscription avant 10h30
Samedi :	13h - 17h30
Vacances scolaires :	10h - 18h

Qu'est ce que l'Association du Terrain d'Aventures ?

Le Terrain d'Aventures existe grâce aux différents partenaires, à savoir :

- L'Association, composée d'habitants du quartier et de parents d'enfants qui fréquentent le lieu.
- Le Comité de gestion, détermine avec les animateurs la gestion et l'animation du lieu.
- La Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e), gère la subvention accordée par l'Etat de Genève et paie les animateurs et les moniteurs.
- La Commune de Lancy, subventionne les équipements et les infrastructures, elle met à disposition le terrain et les locaux.

Les statuts de l'Association sont à disposition au Terrain d'Aventures.

Le statut de membre permet de participer à l'Assemblée Générale et de faire des propositions pour la vie du Centre.

L'Association et le comité ne peuvent se passer de membres, car ils doivent être représentatifs d'une volonté de parents et d'habitants afin de défendre leurs orientations.

*Dans l'attente de vous rencontrer, ...A bientôt !
L'équipe d'animation du Terrain d'Aventures Lancy-Voirets*